

Vous souhaitez :		Cotisation part départementale + cotisation part nationale incluse	Nom, Prénom : _____
<input type="checkbox"/> Adhérer à l'APAJH et recevoir la revue pendant 1 an ⁽¹⁾ <i>↳ Et faire adhérer une deuxième personne résidant à la même adresse</i> <i>↳ Une troisième personne résidant à la même adresse</i>	36 € 26,50 € 18 €	Adresse : _____ _____ Tél. : _____ E-mail : _____	
<input type="checkbox"/> Adhérer à l'APAJH et recevoir la revue pendant 1 an au tarif préférentiel ^{(1) et (2)} <i>↳ Et faire adhérer toute autre personne résidant à la même adresse</i> Vous bénéficiez seulement d'un montant d'adhésion au tarif préférentiel, si vous êtes : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Personne accueillie ou accompagnée par une structure APAJH, <input type="checkbox"/> famille de personne accueillie ou accompagnée par une structure APAJH, <input type="checkbox"/> personne ayant un enfant recensé au secteur handicap de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) en fonction de l'accord entre la mutuelle et la Fédération des APAJH. 	26 € 18 €	Déclare : Adhérer <input type="checkbox"/> Récidiver <input type="checkbox"/> à l'APAJH et aux principes qu'elle défend ⁽³⁾ Vous avez un contrat APAJH Prévoyance : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Vous avez bénéficié d'une consultation Handicap Assistance : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Faire un don à l'APAJH et recevoir la revue pendant 1 an ^{(1) et (2)} :	85 € mini.	Merci de retourner ce bulletin dûment complété accompagné de son règlement à l'adresse ci-dessous : APAJH Charente-Martime Rue Jean BOUCHE BP82 17000 La Rochelle	
<input type="checkbox"/> Etre membre bienfaiteur et recevoir la revue pendant 1 an ^{(1) et (2)} :	316 € mini.		
TOTAL :			Date : _____ Signature : _____

(1) Une seule revue par famille à la même adresse

(2) dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue non déductible des impôts

(3) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation